

France 2030 : HÖPPEN sélectionnée parmi les 125 acteurs émergents de l'innovation de rupture identifiés comme les futurs leaders de rang mondial en innovation.

À Rennes, le 15 juin 2023

HÖPPEN, leader de la transformation phygitale des établissements de santé depuis plus de 10 ans, fait partie des 125 entreprises françaises retenues dans le programme French Tech 2030. Ce dernier a été conçu pour soutenir et confirmer les scale-up françaises sélectionnées sur des critères d'innovation de rupture, pour qu'elles suivent les traces des champions français tels que Doctolib, Lifem et Withings.

C'est avec une grande fierté que nous vous annonçons notre sélection pour ce nouveau programme d'accompagnement du plan France 2030, opéré par La French Tech aux côtés du Secrétariat général pour l'investissement et de Bpifrance.

Découlant du plan France 2030, le programme French Tech 2030 accompagne les acteurs émergents en innovation de rupture dans des objectifs économiques et des technologies prioritaires pour la souveraineté française, tels que :

- Faire de la France un leader européen souverain en innovation en santé
- Assurer notre souveraineté numérique
- Mieux produire en décarbonant notre société
- Placer la France en tête de la production de contenus culturels et créatifs, et des technologies immersives
- S'orienter vers les nouvelles frontières (marines, spatiales et quantiques)
- Encourager la troisième révolution agricole, qui impactera notre alimentation

M. Jean-Noël Barrot, Ministre délégué chargé de la transition numérique et des télécommunications, a dévoilé ce mercredi 14 juin 2023 la composition de cette toute première sélection French Tech 2030. Ce programme dédié aux acteurs émergents dans des secteurs stratégiques prioritaires a pour objectif de faire émerger les futurs leaders technologiques français de rang mondial.

Dans le cadre de la politique de la France souveraine en matière d'innovation, le Secrétariat Général pour l'investissement, la Mission French Tech et Bpifrance accompagnent plus d'une centaine d'acteurs émergents proposant des innovations de rupture disposant du plus haut potentiel de croissance, d'impact et d'audace. Le secteur de la Health Tech y est représenté en force, avec 20% d'acteurs-clé issus du secteur de la santé, dont HOPPEN.

En tant que leader français de la transformation phygitale des établissements de soins et de santé, le Groupe HOPPEN propose des innovations de rupture, afin de répondre aux enjeux du système de santé en crise et de le transformer en profondeur dans son organisation et son fonctionnement.

Grâce à des solutions technologiques innovantes au service du parcours de soin du patient, de la qualité de vie au travail des soignants et de l'accompagnement des établissements de santé dans leur transformation numérique, le Groupe accompagne et soutient depuis plus de dix ans les changements organisationnels nécessaires à la transformation du système de santé, portés par les valeurs fondatrices d'audace, d'humanité et d'engagement du groupe.

Au travers de son offre 360, le groupe accompagne patients, soignants et établissements sur l'ensemble du parcours de soin, de la préadmission au retour à domicile. Proposée en hôpital et en centres médico-sociaux, l'offre de chambre connectée, centrée sur l'amélioration de l'expérience patient, est complétée par un ensemble de solutions axée sur l'accompagnement médical, couvrant les soins ainsi que l'aide technique numérique. Des solutions d'accompagnement autour des enjeux de perte d'autonomie, de handicap et de bien-vieillir enrichissent le dispositif.

Déployé sur le territoire français, HOPPEN accompagne les patients dans plus de 240 villes en France. Avec plus de 630 collaborateurs dont 450 présents au quotidien dans les établissements, le Groupe permet à 1 patient sur 2 d'accéder aux solutions HOPPEN, soit 6 millions de patients en France.

A l'international, HOPPEN est déjà présent dans plusieurs pays européens (Belgique, Suisse), ainsi qu'au Moyen-Orient. Le Groupe entend poursuivre activement son développement en Europe et partir à la conquête de nouveaux marchés, pour devenir un leader dans chacun de ces pays.

Verbatim de Sébastien DURE, Directeur Général et Co-fondateur du Groupe HOPPEN :

Nous sommes très fiers d'avoir été sélectionnés dans ce programme French Tech 2030, qui va nous permettre, au côté de l'Agence d'Innovation en Santé, d'accélérer notre impact auprès des patients, soignants et acteurs du système de santé, en démultipliant notre capacité à déployer nos innovations au service de la transformation organisationnelle dans les établissements de santé.

Les enjeux de vieillissement de la population, de maladies chroniques, de financement du système de santé et la crise des vocations du personnel soignant sont des sujets de société, aussi bien en France qu'en Europe. En travaillant à accompagner la transformation des établissements de santé sur ces thématiques, HOPPEN est fier de contribuer à créer des impacts sociaux et sociétaux positifs.

Merci et un grand bravo à l'ensemble des équipes HOPPEN pour leur engagement au quotidien, faisant du groupe un leader dans l'innovation de rupture en santé !

À propos du Groupe HOPPEN

Créé en 2011 à Rennes par Matthieu Mallédant et Sébastien Duré, et accompagné par des investisseurs financiers - en particulier EXTENS et GENEIO Capital Entrepreneur depuis 2019 - le Groupe HOPPEN est le leader français de la transformation digitale des établissements de soins et de santé. L'entreprise développe des solutions technologiques et propose un ensemble de services phygitaux pour les patients, apportant un élément de réponse concret aux enjeux majeurs du système de santé français. Avec son expérience sans égale sur le marché, HOPPEN s'engage quotidiennement pour offrir un meilleur service et un meilleur parcours de prise en charge aux patients, en s'appuyant sur des valeurs fortes, l'engagement de ses 450 collaborateurs dans les hôpitaux et une expertise technologique forte afin de construire un monde en meilleure santé. Les solutions d'HOPPEN, utilisées par près de 6 millions de patients, soit 1 patient sur 2 en France, améliorent le confort et le bien-être physique et moral des patients grâce à une offre d'accompagnement et de divertissement, améliorent aussi significativement le quotidien des soignants, tout en augmentant l'attractivité et l'efficacité des établissements.

HOPPEN a renforcé son engagement dans l'amélioration des parcours d'hospitalisation des patients et de la qualité de vie des soignants en s'impliquant auprès :

- Du Fonds de Recherche et Innovation de la Fédération Hospitalière de France,
- De la Fondation Eurêka du Pôle Saint Hélier,
- Et du Fond Nominoë du CHU de Rennes.

Contact presse

- Séverine ARNAUD – medias@hoppen.care – 02 30 31 01 40

Annexe

A propos du programme French Tech 2030 : découvrez le dossier de presse.

Dans le cadre du plan France 2030, 7,5 milliards d'euros ont été dédiés à l'innovation en santé. Le volet « Innovation Santé 2030 » identifie la santé numérique comme l'un des 3 domaines prioritaires d'avenir, aux côtés des biothérapies et bioproduction de thérapies innovantes et celui des maladies infectieuses émergentes et les menaces NRBC. Sur les 7,5 milliards d'euros dédié à la santé, 650 millions d'euros sont alloués au numérique. L'ambition ? Faire émerger des champions français du numérique en santé pour le développement de la médecine en 5P : préventive, personnalisée, prédictive, participative et basée sur les preuves.

Outre le volet numérique, le plan Innovation Santé 2030 prévoit également :

- 1 milliard d'euros pour renforcer la capacité de recherche biomédicale
- 800 millions d'euros pour le développement de biothérapies avec l'objectif de produire 20 nouveaux biomédicaments en France d'ici 2030
- 750 millions d'euros pour se préparer aux pandémies
- Des mesures de simplification et d'accélération
 - des procédures d'essais cliniques pour faire de la France le leader européen et permettre une meilleure reconnaissance et valorisation des experts
 - des procédures et conditions d'accès au marché notamment pour les nouveaux médicaments innovants et les dispositifs médicaux, afin de permettre une équité d'accès aux soins pour les patients
- la mise en place de nouveaux dispositifs pour créer un cadre économique prévisible et cohérence avec l'objectif de souveraineté sanitaire et industrielle
- la création de l'Agence de l'Innovation en Santé (AIS), structure d'impulsion et de pilotage stratégique de l'innovation en santé.

L'ensemble de ces mesures poursuivent plusieurs 4 objectifs :

1. Soutenir l'excellence et faire de la France un leader en matière de produits de santé très innovants
2. Renforcer l'attractivité de la France et accélérer les (re)localisations
3. Favoriser l'accès au marché : permettre aux médicaments et dispositifs médicaux (y compris numériques) qui font la preuve de leur efficacité d'être plus rapidement disponibles et accessibles aux patients
4. Créer des coopérations solides, productives et pérennes : donner un nouvel élan aux coopérations public-public et public-privé, pour construire des projets ambitieux pour les chercheurs, les soignants médecins les industriels et les investisseurs

Rappel des critères de sélection France 2030

- Avoir son siège social sur le territoire français ;
- Répondre à au moins un des objectifs de France 2030 ;
- Être une entreprise indépendante : absence de rachat (non contrôlée par une autre société ou d'autres entités directement ou indirectement, avec entre autres un maximum de détention par une autre entreprise de 39,9%) ; pas d'introduction en bourse supérieure à 150 M€ ;
- Avoir, sur les 3 dernières années, obtenu un financement d'au moins 5 M€ (levée de fonds, dette obtenue auprès du secteur privé et chiffre d'affaires additionnés)

► [Retrouvez l'ensemble du dispositif France 2030 en suivant ce lien.](#)